



## MGR JOSEPH CHARBONNEAU, UN PASTEUR EN BUTTE AU CONSERVATISME

**A** PRÈS la mutation industrielle de Montréal au début du XX<sup>e</sup> siècle, puis avec les répercussions dramatiques de la crise de 1929, la province de Québec a été confrontée à de profonds bouleversements socio-économiques. Absorbée par les luttes nationalistes, les mains liées par la politique de ralliement aux gouvernements imposée à son épiscopat par Léon XIII en 1898, l'Église, devenue conservatrice, s'est contentée d'encourager les œuvres de charité ; elle n'a pas su provoquer une prise en charge et une orientation de ces changements pour leur imprimer une marque catholique. En 1940, la province de Québec, et Montréal tout particulièrement, ne présente déjà plus le visage d'une société canadienne-française et catholique.

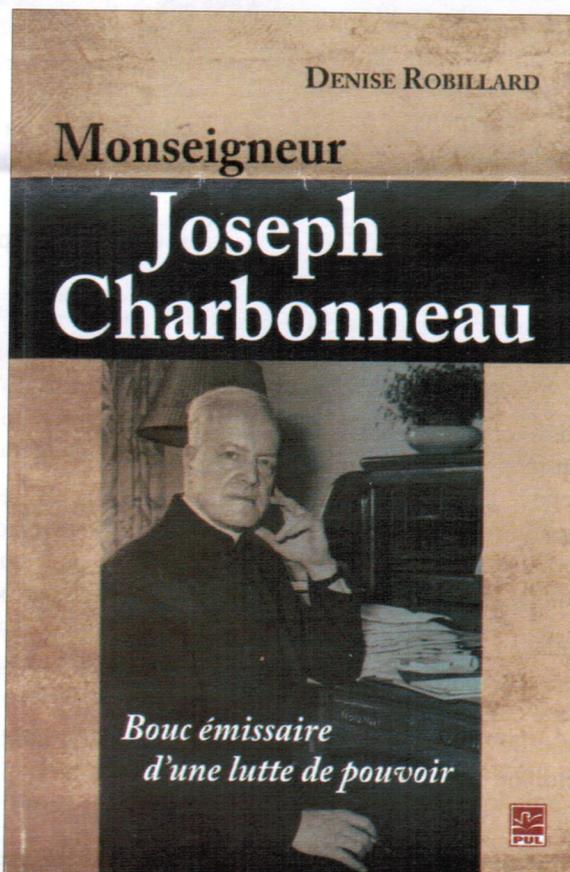
Des prêtres, des religieux, des penseurs laïcs ont alors tenté de définir les conditions d'un nationalisme moderne, souhaitant une adaptation de l'Église à la réalité de son temps, par esprit évangélique. Mais ils se heurtèrent à une réaction conservatrice.

La biographie de Mgr Joseph Charbonneau, que Denise Robillard vient de publier, dépeint cet affrontement. Elle est riche de leçons.

### UN ESPRIT OUVERT, SENSIBLE AUX RÉALITÉS SOCIALES

Joseph Charbonneau est né en 1892 dans une famille canadienne-française de colons pauvres, en Ontario. Son père n'a aucune instruction, mais sa mère a été élevée chez les Sœurs et c'est elle qui tient à ce que ses enfants aillent à l'école, malgré leurs maigres ressources.

Dès son secondaire, Joseph se fait remarquer par sa vive intelligence. Au séminaire Sainte-Thérèse de Blainville, il remporte la médaille d'honneur du gouverneur général et le premier prix de philosophie.



Après de brillantes études au grand séminaire de Montréal, il est ordonné prêtre le 24 juin 1916. L'archevêque d'Ottawa l'envoie alors à l'université de Washington suivre un cours de sciences sociales auprès du prestigieux professeur John Augustine Ryan, auteur d'une critique du système capitaliste américain fondée sur l'existence absolue de droits humains naturels. Remarquons donc que, dès le début de sa jeunesse cléricale, sa formation l'éloigne du cadre de la chrétienté à restaurer, souhaitée par saint Pie X ; il est plongé dans l'univers de l'individualisme américain auquel il s'agit d'insuffler davantage de justice sociale.

De retour au Canada, il enseigne au séminaire de Philosophie de Montréal les applications de l'encyclique *Rerum novarum* et le syndicalisme catholique.

Comme son nouvel archevêque, le très libéral Mgr Énard, veut

faire de lui la pierre angulaire du futur séminaire diocésain d'Ottawa, il est envoyé à Rome pour la rentrée de 1923, afin de compléter ses études supérieures.

Dans la Ville éternelle, il fait preuve d'une insatiable soif de connaissances dans tous les domaines. Il regrette amèrement que le Collège canadien ne soit pas aussi ouvert sur le monde et sur les courants intellectuels contemporains que le Séminaire français où il aurait aimé être admis.

L'été, trop peu fortuné pour visiter l'Europe, il est chapelain d'une vieille famille aristocratique des environs de Rome. Lui, le fils d'un colon canadien pauvre, s'adapte très bien à ce grand monde, tout en se liant facilement avec la domesticité et les fermiers. Prenant conscience des injustices qui règnent, il n'hésite pas à en faire reproche à ses bienfaiteurs, au même moment où Mussolini impose son pouvoir à l'Italie, « le seul légitime, le seul possible aujourd'hui », écrit-il à ses parents.

Devenu docteur en philosophie, en théologie et en droit



Joseph Charbonneau,  
jeune prêtre en 1916

canon, il revient à Ottawa en 1925 pour assumer la formation des futurs prêtres du diocèse, auparavant confiée aux Oblats, qui sont les champions du nationalisme canadien-français le plus combatif.

Le jeune diplômé se préoccupe, au contraire, d'intégrer les anglophones au nouveau séminaire. Il aime y faire venir des conférenciers de toutes tendances, de Mgr Ross, nationaliste qui a

pris en main le développement économique de la Gaspésie, aux théologiens dominicains tenants du renouveau.

Soucieux d'adapter l'Église à la mentalité du siècle, il forme ses séminaristes à prêcher l'Évangile, « plutôt qu'à chicaner le troupeau du haut de la chaire ». Il les met vigoureusement en garde contre les prédications rigoristes du Père Lacouture, s.j., à l'origine d'un élan de réforme spirituelle du clergé.

En 1927, à la mort de Mgr Émard, le chapitre le choisit comme vicaire capitulaire malgré son jeune âge, il n'a que 34 ans. Un an plus tard, le nouvel archevêque, Mgr Forbes, en fait son vicaire général. Il reste supérieur du grand séminaire où il enseigne la théologie morale et le droit canon. En juillet 1930, il reçoit le titre de protonotaire apostolique.

Ce parcours glorieux cache cependant l'émergence d'une sourde contestation à son encontre. Une partie du corps professoral du séminaire lui reproche son laxisme dans l'application du règlement. La querelle s'envenime au point que, en 1934, Mgr Forbes l'éloigne en le nommant principal de l'École normale de Hull.

### UNE RÉPUTATION D'ANTINATIONALISTE

Mais ce sont surtout les milieux nationalistes qui lui font une réputation sulfureuse à cause de ses sympathies pour les *Anglais*. N'a-t-il pas accordé à une entreprise anglophone l'autorisation de travailler le dimanche à l'aménagement du domaine de Montebello ? On critique aussi sa facilité à permettre la fondation de paroisses anglophones, ou encore son soutien à la contestation du privilège des collèges classiques d'être l'unique porte d'entrée à l'université.

Plus grave : il s'est énergiquement opposé à la mainmise de l'ACJC sur l'action catholique spécialisée. Pour lui, nationalisme et action catholique sont deux choses différentes : il ne faut pas mêler la politique et la religion.

Enfin, à la suite d'un éditorial dans *Le Droit*, propre à rallumer la querelle entre évêques et avec le gouvernement, c'est lui qui a obtenu du provincial des Oblats l'éloignement d'Ottawa du Père Charlebois, le fondateur du journal et l'un des chefs historiques du mouvement nationaliste franco-ontarien.

L'abbé Groulx et d'autres, le sachant très apprécié du Délégué apostolique, craignent sa nomination au siège d'Ottawa dont il ferait – ils en sont sûrs – un diocèse anglophone. Ils préfèrent donc faciliter sa désignation pour le siège du petit évêché d'Hearst.

Leur vœu est exaucé : le 22 juin 1939, à 47 ans, Mgr Charbonneau est fait évêque de ce pauvre diocèse de colonisation en Ontario. Il ne dispose que de trente-quatre prêtres pour une population de 34 000 âmes, dont 21 000 francophones.

Dès son installation en septembre, ses diocésains et son clergé sont sous le charme de son affabilité et de sa bonté, tandis que sa prestance les impressionne. Il visite rapidement tous ses prêtres, qu'il admire ; il écrit aux siens : « J'ai rarement vu des hommes plus zélés et plus courageux. » Vivant pauvrement, il n'hésite pas à aider ceux qui sont dans le besoin, quitte à tomber la soutane et à monter à l'échelle pour finir la construction d'un bâtiment. Avec la même énergie, il entreprend le redressement financier du diocèse.

Bref, il ne regrette pas la capitale et ses milieux intellectuels.

Aussi est-il atterré lorsque, le 14 mai 1940, neuf mois après son arrivée à Hearst, il apprend qu'il est nommé Coadjuteur avec droit de succession du très nationaliste archevêque de Montréal, Mgr Gauthier. À ses yeux, c'est l'heure de la montée au Calvaire.

Sa nomination a l'effet d'une bombe dans la métropole. Les nationalistes canadiens-français la considèrent comme la pièce maîtresse d'un plan visant à les réduire à l'impuissance. Ils ne se trompent pas, même s'ils ignorent que le Délégué apostolique a la consigne de Rome, en cas de conflit entre l'archevêque et son coadjuteur, de faire prévaloir l'avis de celui-ci.

À la peine de quitter son humble troupeau du nord de l'Ontario, s'ajoute le pressentiment qu'il sera mal accueilli. Ce sera pire que ce qu'il a pu imaginer, il en pleurera.

Lorsqu'il arrive à Montréal, personne n'est là pour le recevoir, c'est le concierge qui le conduit à sa chambre. Le lendemain, après la messe des funérailles d'un évêque auxiliaire, Mgr Deschamps, il accompagne Mgr Gauthier à la conclusion de la retraite sacerdotale qui réunit au grand séminaire trois cent cinquante prêtres. Aucun siège n'a été préparé pour lui, il doit s'asseoir au fond de la salle. Au lieu de le présenter, l'archevêque fait un long discours vantant les qualités du défunt et se terminant par le souhait que le nouveau coadjuteur aie les mêmes. C'est rude.

Mais Mgr Charbonneau a tout juste le temps de s'installer et de prendre contact avec l'archidiocèse quand, le 31 août, Mgr Gauthier meurt après une courte maladie.

### ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL

Il devient automatiquement le sixième évêque et quatrième archevêque de Montréal. Il le sera jusqu'au 2 janvier 1950, date de sa démission forcée. Avant de voir ce qui conduisit à cette humiliation sans précédent au Canada, il faut considérer les aspects positifs de son épiscopat.

Car il est un évêque très aimé de son clergé. Il n'a de dureté que pour les disciples du Père Lacouture, dont il tient la doctrine spirituelle pour erronée ; Rome lui donnera raison.

Cependant, les nationalistes purs et durs ne reviendront jamais de leurs préjugés à son égard, malgré le soin qu'il prend pour les ménager. Il consulte régulièrement l'abbé Groulx, non sans savoir que celui-ci le méprise. Il fait de l'abbé Philippe Perrier, qui abrite leurs réunions, son vicaire général.

Rien n'y fait. On lui reproche sa décision de permettre le port du clergyman, comme chez les *Anglais*, et surtout la nomination d'un évêque auxiliaire anglophone, même s'il n'y est pour rien, l'initiative étant venue de Rome.

L'essentiel de son administration s'inscrit dans une parfaite continuité avec celle de Mgr Gauthier. Il réorganise l'École de service social de l'abbé Desmarais, soutient les initiatives d'Esdras Minville et l'association professionnelle des industriels du Père Bouvier, qu'il fait intégrer à la Faculté des sciences sociales.

Il poursuit le développement de l'Université de Montréal, prenant modèle sur l'Université Notre-Dame d'Indiana, aux États-Unis.

Cependant, sa volonté d'améliorer le corps professoral en engageant des laïcs inquiète les nationalistes : ne serait-ce pas un premier pas vers la laïcisation de l'enseignement ? Dénoncé à Rome, il refuse de répondre aux demandes de justification : « Je ne puis prendre l'habitude de répondre à des lettres qui me font de la peine ou qui me paraissent injustes. Alors, je me tais, souvent par respect pour une autorité qui pour moi reste vénérable. »

Quant à sa critique des collèges classiques, insuffisamment ouverts sur le monde moderne, elle indispose aussi ses collègues dans l'épiscopat.

Cependant ceux-ci, en juin 1941, reprennent à leur compte sa lettre pastorale sur l'Action catholique spécialisée dont il assure le rapide développement à Montréal. Mais la JEC, grief supplémentaire, détourne la jeunesse de l'ACJC, donc du nationalisme.

Pour encadrer cette nouvelle forme d'apostolat, Mgr Charbonneau envoie ses jeunes prêtres se former en Belgique, à l'Université catholique de Louvain, la plus ouverte aux idées progressistes dont il ne voit probablement pas les conséquences funestes.

En effet, alors que presque tout le clergé est satisfait de l'état de l'Église au Québec, fier de celle-ci et de son natio-

nalisme, un petit nombre d'ecclésiastiques a une tout autre vision. On les trouve surtout à Montréal et à Québec, où de graves problèmes, inconnus dans les diocèses ruraux, se posent : la misère, la déchristianisation, l'immoralité sont des plaies qui se cachent de plus en plus difficilement.

Certes, pour y remédier, des œuvres sociales se fondent et les syndicats catholiques s'activent, mais les tenants des réformes pensent que le remède est politique ou socio-économique. Ils remettent en question l'ordre de la société, qui leur paraît davantage protéger les inégalités que l'ordre chrétien. Ils réclament donc plus de démocratie et de justice sociale, moins de cléricisme.

Le diocèse de Montréal, en 1940, compte 821 000 catholiques, dont 734 000 francophones et 59 000 anglophones, 1474 prêtres dont 695 séculiers. À sa tête, Mgr Charbonneau est plus sensible que d'autres aux craquements de la société traditionnelle.

Or, même s'ils soutiennent les revendications des syndicats catholiques, les autres évêques de la Province sont conservateurs. La société québécoise, catholique, leur paraît sinon idéale et parfaite, du moins préférable à toute autre. Ils considèrent n'avoir aucune leçon à recevoir de la France ou de la Belgique ; leurs institutions leur semblent ca-

pables de répondre aux besoins de la société. Agiter des problèmes nouveaux, désirer du changement ou, tout au moins, une évolution est à leurs yeux un non-sens, pour ne pas dire un blasphème.

Aussi leurs rapports avec Mgr Charbonneau vont-ils rapidement s'envenimer. Lui veut moderniser le système scolaire en développant notamment l'enseignement technique, scientifique et technologique. Eux maintiennent que le collège classique est l'excellence de l'éducation.

Lui veut donner plus de place aux laïcs dans les organismes scolaires, sociaux, d'entraide. Eux maintiennent que, de par son sacerdoce, il revient au prêtre de gouverner le troupeau et de surveiller toute activité expressément catholique.

Lui veut que des non-catholiques puissent participer à des organisations syndicales ou sociales catholiques pour en augmenter le poids et l'efficacité. Eux refusent.

Lui veut que les fêtes religieuses d'obligation soient transférées au dimanche pour ne pas pénaliser les industries et les commerces catholiques obligés de fermer pour le plus grand avantage de leurs concurrents. Eux refusent.

Comme Mgr Charbonneau ne sait pas garder son calme, face à ce qui lui paraît un déni de la réalité, il préfère s'abs- tenir de participer aux assemblées épiscopales, et il ne ca-



Mgr Charbonneau, archevêque de Montréal, 1940

che pas son mépris pour ceux qu'il qualifie de « mitres de province », insensibles aux réalités nouvelles d'une grande ville comme Montréal.

L'opposition est irréductible. Mgr Charbonneau a beau jeu de reprocher à ses collègues et à de nombreux prêtres leur indifférence face à la misère et à l'injustice. Il rejoint ainsi paradoxalement les avertissements de sa « bête noire », le Père Lacouture, contre un clergé embourgeoisé, dont l'attitude, prédisait-il, conduirait à l'apostasie cinquante ans plus tard. La suite des événements lui a donné raison.

Cependant, comme nous l'avons démontré à plusieurs reprises, la démocratie chrétienne, l'action catholique spécialisée, les revendications d'une société déconfessionnalisée ne sont certainement pas les bons remèdes, puisqu'ils reposent sur une erreur doctrinale. Si les conservateurs ont oublié les exigences du kérygme évangélique, à l'opposé les progressistes ne font pas mieux.

### LA CONFESIONNALITÉ DES SYNDICATS ET DES COOPÉRATIVES

Le drame qui va conduire à la démission de Mgr Charbonneau se jouera sur la question de la confessionnalité des syndicats et des coopératives.

La guerre ayant discrédité le corporatisme comme solution économique idéale pour concilier développement économique et défense de la société catholique, nos évêques misent sur les syndicats. Ils pensent même à lier action syndicale et action catholique. Dans cette perspective, ils veulent des syndicats ouvertement catholiques, réservés aux catholiques, où les aumôniers jouent un rôle de premier plan. Mgr Desranleau, archevêque de Sherbrooke, est le partisan le plus acharné de cette conception.

À l'inverse, Mgr Charbonneau se rend compte que les syndicats catholiques sont trop faibles par rapport aux Unions. Ils n'aboutiront à rien. Pour leur donner plus de poids, il faut les déconfessionnaliser et les ouvrir aux non-catholiques qui acceptent les principes de la doctrine catholique qui les inspirent.

Les deux points de vue irréconciliables sont l'occasion d'échanges musclés entre les deux évêques. Celui de Montréal met en avant la situation particulière de la métropole où le nombre d'ouvriers et de chômeurs est important, où catholiques, juifs, protestants et athées se côtoient. Se considérant comme le père de tous, et pas seulement des catholiques, il ne veut pas d'un ghetto catholique.

Le débat s'envenime au sujet du mouvement coopératif, très encouragé au Québec par l'Église. Le Père Lévesque, dominicain, fondateur de la Faculté de sciences sociales de l'université Laval, en est l'ardent promoteur. Or, formé à

Louvain, donc à l'école des catholiques de gauche, il n'a jamais attaché beaucoup d'importance à la confessionnalité ; dès 1940, il se montre ouvertement favorable à son abandon pour les coopératives, ne voyant pas la nécessité de les placer sous l'autorité du clergé, car c'est là le véritable enjeu de cette question. Le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, lui donne son accord, mais refuse de le lui confirmer par écrit.



Mgr Philippe Desranleau et le Père Lévesque

En mai 1945, l'École sociale populaire du Père Archambault, s.j, recommande la confessionnalité des œuvres. Le Père Lévesque, considérant que cette condition serait une entrave au mouvement coopératif, lui réplique en décembre. Il a cette phrase qui aura un grand retentissement : « *Les exigences de la liberté coopérative rencontrent ainsi merveilleusement celles de la liberté de conscience.* » Il reçoit l'appui du père Cousineau, s.j, aumônier des syndicats.

Cet article fait du bruit ; nous sommes évidemment avant le Concile et sa déclaration sur la liberté religieuse ! On s'étonne qu'il ait été publié sans imprimatur. Le Délégué apostolique, troublé par l'argumentation, consulte l'École sociale populaire qui le persuade de l'erreur de la position du dominicain. De même Mgr Courchesne, archevêque de Rimouski, fustige la distinction faite par le Père Lévesque entre la neutralité qui serait condamnable et la non-confessionnalité qui serait permise ; qu'est-ce qui empêchera un organisme non confessionnel, fréquenté par des non-catholiques, sans contrôle du clergé, de devenir neutre ?

Avant de répliquer, le Père Lévesque se rend le 6 février 1946 chez le cardinal Villeneuve, qui approuve sa position. Mais le 9, sur le bateau qui l'emmène en Europe, le cardinal prend connaissance de l'avis de l'École sociale populaire et de la position du Délégué apostolique ; il abandonne aussitôt le Père Lévesque sans le prévenir.

Lorsque le Délégué demande à ce dernier de se soumettre, celui-ci refuse et écrit à son Provincial : « Il faut tout mettre en jeu pour gagner cette cause, car c'est le premier pas à faire pour régler le grand problème québécois de la distinction des domaines religieux et profane (ou la grande question du cléricalisme exagéré !). » Puis, il écrit au cardinal pour lui rappeler son approbation et lui demander de la rendre publique, mais il ne reçoit pas de réponse. Enfin, il consulte Mgr Charbonneau qui, choqué de la volte-face du cardinal et de son silence, décide au contraire de le soutenir publiquement.

Il n'en fallait pas davantage pour provoquer une levée de boucliers chez les évêques, contre l'archevêque de Montréal. Mgr Desranleau, le plus virulent, s'en prend « à la poussée laïcisante, aconfessionnelle, interconfessionnelle et neutre, qui ravage Montréal depuis la tête jusqu'aux pieds. »

En mars 1946, les Dominicains persistent et présentent leur défense au Délégué apostolique. Elle se résume ainsi : oui, nous voulons des coopératives qui suivent les principes catholiques, mais sans que les prêtres y soient omniprésents et omnipotents, afin d'empêcher la création de coopératives qui seraient, cette fois, sans curés et sans principes catholiques !

### LA DÉMISSION FORCÉE

Peu à peu, en 1946, le Délégué finit par comprendre les préoccupations pastorales de Mgr Charbonneau et, en décembre, il le fait savoir aux autres évêques, pensant travailler à l'apaisement. Mais ces derniers sont si persuadés du bien-fondé de leur opposition à l'archevêque de Montréal qu'il obtient l'effet contraire. Après le décès du cardinal Villeneuve, le 17 janvier 1947, et à l'initiative de Mgr Desranleau, ils décident de porter l'affaire à Rome sans en avertir Mgr Charbonneau ni le Délégué.

Lorsque celui-ci apprend la chose, voulant se protéger à son tour, il soumet le cas du diocèse de Montréal au jugement du cardinal McGuigan, archevêque de Toronto. Ce dernier lui fait une longue réponse, très argumentée :

« Montréal est au Canada ce qu'est New York aux États-Unis. Ce vaste diocèse cosmopolite compte, en plus de la majorité de francophones, plusieurs races, langues et cultures. Mgr Charbonneau y fait un excellent travail comme père spirituel de tous. Ce diocèse ne peut être géré de la même façon que les paisibles diocèses ruraux, ni même comme le diocèse de Québec, catholique à 95 %. De plus, la province de Québec est en pleine évolution et les laïcs aspirent à exercer plus de pouvoir et d'influence dans la société

et dans le monde de l'éducation. Ces aspirations suscitent des poussées d'anticléricalisme et d'indifférentisme qui se manifestent surtout à Montréal. L'archevêque de Montréal ne peut fermer les yeux sur ces faits. C'est sans raison que certains évêques le critiquent, alors qu'ils sont incapables de faire face à ces problèmes, aussi présents dans leur diocèse qu'à Montréal, mais à une moindre échelle. S'il a pu faire des erreurs mineures, comme nous en faisons tous, il reste un excellent évêque, juste avec tous, maintenant fermement l'esprit de la tradition catholique canadienne-française, et accordant aux minorités de langue anglaise et d'autres traditions, le droit et la liberté de s'organiser selon leurs propres aspirations. (...) S'il est bon de chérir les traditions du passé, il est nécessaire d'être attentif aux besoins du présent et de se préparer à faire les changements qui s'imposeront dans le futur. L'archevêque de Montréal ne devrait pas être condamné. »

Le Délégué réussit à empêcher que le Père Lévesque soit sanctionné, mais la cabale continue contre l'archevêque de Montréal, menée par Mgr Desranleau. À Rome, ce dernier a obtenu la nomination d'un de ses admirateurs à la tête du Collège canadien, Mgr Paul-Émile Léger, qui, par son dévouement pour procurer de l'aide canadienne aux victimes de la guerre à Rome, s'est attiré la sympathie du pape Pie XII.

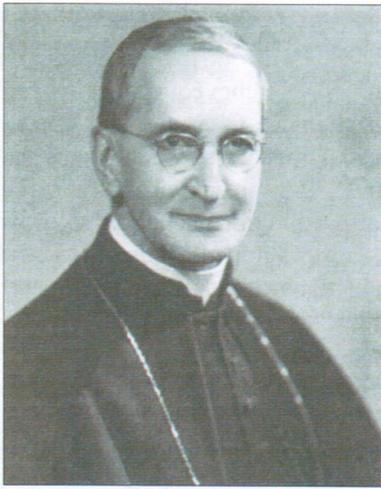
Mgr Charbonneau, lui, refuse d'écouter les conseils de ses amis qui le pressent de se défendre à Rome. Il n'hésite pas à suivre Mgr Desranleau lorsque celui-ci décide de soutenir la grève controversée de l'amiante, organisée par les syndicats catholiques.



Les évêques de la province de Québec en 1941. Au 1<sup>er</sup> rang, au centre, le cardinal Villeneuve ; à droite, Mgr Courchesne ; entre les deux, Mgr Charbonneau et, derrière lui, Mgr Desranleau.

En décembre 1948, commencent les visites *ad limina* des évêques canadiens. Mgr Charbonneau s'y rend en février 1949. Une lettre de Mgr Léger à Mgr Desranleau nous apprend que « Mgr Charbonneau vient de se liquider » : voulant que son séjour à Rome soit bref, il a indisposé Pie XII en se disant pressé de le rencontrer. Cependant, l'archevêque de Montréal est très satisfait de son audience : le Pape et lui n'ont parlé de rien d'important, ils ont même plaisanté.

Durant l'année, les autres évêques se succèdent, mais en décembre, c'est Mgr Courchesne, que Pie XII apprécie particulièrement, qui va avoir une influence décisive.



Mgr Courchesne,  
archevêque de Rimouski

L'archevêque de Rimouski explique au Saint-Père les tentatives de pénétration du protestantisme au Québec par la neutralité des moyens d'éducation. Il lui fait aussi remarquer que le Père Lévesque comme Mgr Charbonneau sont tributaires des idées nouvelles enseignées à Louvain et chez les Dominicains, en faveur d'un nouvel humanisme et d'un nouveau type de société, encore

chrétien par les valeurs, mais non plus par la soumission explicite à la Loi du Christ, enseignée par l'Église. Il demande donc l'intervention de Rome en particulier pour mettre au pas l'École des sciences sociales de l'université Laval afin que de « jeunes cerveaux ne s'éprennent pas de cette nouvelle théologie ».

Dans une note remise à Mgr Montini, alors substitut à la Secrétairerie d'État, Mgr Courchesne souligne le danger « d'habituer les catholiques à considérer l'humanisme comme plus généreux que la charité catholique et à croire ce naturalisme plus universel que le christianisme. Cette bonté naturelle serait tout près de devenir chez les protestants une forme d'athéisme confortable. »

Évidemment, Mgr Courchesne a raison, et la suite de l'histoire le montrera avec la Révolution tranquille. Mgr Charbonneau, de par sa formation et faute d'esprit vraiment mystique, était aveugle face à ce danger réel. Il avait certes le souci du bien de son troupeau puisque son exigence de justice sociale ne l'empêchait pas de maintenir ses diocésains dans la foi et la pratique religieuses catholiques, mais il ne voyait pas que ses critiques justifiées d'une société trop cléricalisée favorisaient l'évolution vers une société laïcisée, à laquelle travaillaient d'autres puissances ennemies de l'Église. Il se faisait l'instrument de l'évolution du Canada français vers un nouvel humanisme, où l'Église ne serait plus l'unique arche de salut, la lumière qui éclaire le monde plongé dans les ténèbres, mais une lumière parmi d'autres, qui éclaire les chantiers du monde auxquels elle participe.

Le 24 décembre, deux ministres du gouvernement Duplessis se trouvaient à la cérémonie d'ouverture de l'année sainte. Mais contrairement au mythe de la *grande noirceur*, il est impossible que, en une semaine, ils aient pu obtenir le départ forcé de Mgr Charbonneau.

En effet, c'est le 2 janvier 1950 que, les larmes aux yeux, le Délégué apostolique lui transmet l'ordre de Rome. Le Pape lui demande de démissionner pour raison de santé. En cas de refus, il serait privé de ses facultés canoniques.

On lui refuse toute explication et il lui est interdit de se rendre à Rome pour se justifier.

Mis dans la confidence, ses évêques auxiliaires demandent au cardinal Spellman, puissant archevêque de New York, d'intervenir. À leur grande surprise, il refuse et leur apprend qu'il s'est plaint de leur archevêque, coupable d'avoir soutenu une grève contre les intérêts d'une entreprise américaine.

Le 31 janvier, Mgr Charbonneau quitte donc *incognito* Montréal pour Vancouver, où il prend pension dans un hôpital tenu par les Sœurs de Sainte-Anne dont il devient l'aumônier. Jusqu'à sa mort en novembre 1959, il s'acquittera de cette fonction avec zèle, convertissant beaucoup de protestants.

Mgr Desranleau, lui, exulte, notamment après l'annonce de la nomination de son protégé, Mgr Léger, au siège de Montréal. Pour lui, c'est l'homme de la situation. Cependant, ne cachons pas la vérité : les lettres de NNSS Desranleau et Douville et celles de l'abbé Groulx, citées par Denise Robillard, sont détestables de mépris pour Mgr Charbonneau et, il faut oser dire le mot, de pharisaïsme.

Elle cite aussi ce témoignage du Père Forest, dominicain, doyen de la faculté de philosophie de l'Université de Montréal. Il raconte comment Mgr Léger, nouvel archevêque de Montréal, répondit par un silence méprisant à ses souhaits de bienvenue et sa demande de confiance. « Je devins furieux, continue-t-il, et j'ajoutai textuellement ceci : Excellence, on a prétendu qu'il y avait dans le Québec des catholiques de gauche et des catholiques de droite. Or, il y a près de quarante ans que je suis mêlé au mouvement intellectuel catholique ici. J'ai rencontré des gens qui, à leurs risques et périls, mais toujours avec l'approbation de l'autorité religieuse, cherchaient des moyens modernes d'assurer un nouveau progrès de l'Église dans tous les domaines. Ça, ce sont les catholiques de gauche. Quant aux catholiques de droite, ce sont des gens qui non seulement ne font rien, mais passent leur temps à critiquer en arrière et en cachette les premiers, sans qu'on puisse exactement savoir ce qu'ils pensent. Ils auraient bien trop peur qu'on dévoile leur ignorance et leurs préjugés. »

Cette accusation est largement justifiée. D'autant plus que, si les catholiques de droite avaient raison de dénoncer les erreurs doctrinales de la démocratie chrétienne, nous allons voir la plupart d'entre eux se rallier à la Révolution tranquille, pensant préserver ainsi leurs acquis. Ce sera l'objet du prochain chapitre.

## SUR VOS AGENDAS

RÉUNION DE PHALANGE le 4 mai, où nous ferons un tour des actualités.

SESSION DE JEUNES du 17 au 19 mai pendant laquelle nous raconterons la vie de sainte Thérèse d'Avila.